

Fondés sur la passion de la matière, la force de la créativité et le goût de la transmission, les métiers d'art constituent un incroyable éventail de savoir-faire : **198 métiers et 83 spécialités, répartis en 16 domaines**. Ces métiers sont exercés par des professionnels artisans d'art, artistes-auteurs, professions libérales ou salariés parmi plus de 60 000 entreprises.

À la croisée de multiples univers, cette richesse immatérielle est un véritable atout pour **les territoires, l'économie réelle et locale**, pour la **préservation du patrimoine**, pour **l'innovation et l'entrepreneuriat**, enfin pour **le rayonnement et l'attractivité de la France à l'international**.

Association d'intérêt général, sous l'égide du ministère de l'Économie et des Finances, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation Nationale, **l'Institut National des Métiers d'Art (INMA)** mène une mission d'intérêt général au service des métiers d'art. Il conduit des actions au plan national en réponse à l'ensemble de leurs enjeux : l'information des publics, la veille et la promotion du secteur, le suivi des formations, le développement économique et la transmission des savoir-faire. Il accompagne les organismes nationaux comme les acteurs territoriaux dans la conduite de leurs projets.

INFORMATIONS PRATIQUES

Institut National des Métiers d'Art Viaduc des Arts

23 Avenue Daumesnil 75012 Paris
01 55 78 85 85 • info@inma-france.org
(M) Gare de Lyon • Ledru-Rollin • Bastille

Centre de Ressources

Ouvert à tous les publics,
sur rendez-vous
info@inma-france.org

Pour tout savoir sur les métiers
d'art et le patrimoine vivant :
www.institut-metiersdart.org

Portail Documentaire

www.info.institut-metiersdart.org

Journées Européennes des Métiers d'Art

www.journeesdesmetiersdart.fr

Dispositif Maîtres d'Art – Élèves
www.maitredart.fr

Retrouvez-nous et suivez notre
actualité sur les réseaux sociaux !



#INMA #LabelEPV #Maitredart
#metierdart #patrimoinevivant



**INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART**

PRODUIRE ET DIFFUSER UNE INFORMATION QUALIFIÉE



La vocation du pôle Ressources & intelligence économique est de favoriser la **circulation de l'information qualifiée** au sein de l'**écosystème** des métiers d'art et du patrimoine vivant, la structuration de celui-ci autour d'**enjeux communs**, et la **montée en compétence** des expertises dans ce domaine.

Pour ce faire, l'activité du pôle se structure autour de 3 missions :

- **recueillir et organiser l'information**, notamment économique, relative aux métiers d'art et du patrimoine vivant : veille, bases de données et fonds documentaire ;
- **produire et diffuser la connaissance** nécessaire au développement des métiers d'art et du patrimoine vivant et à la professionnalisation des acteurs : lettres de veille, études, cartographies, modules de découverte des métiers ;
- **accompagner la conception et la mise en œuvre d'actions** de soutien au développement des métiers d'art et du patrimoine vivant : missions de conseil auprès d'acteurs publics et privés, accompagnement ponctuel de porteurs de projets ou de prescripteurs.

DISTINGUER L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS



Le label **Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)** est une marque de reconnaissance de l'État, mise en place pour **distinguer des entreprises françaises** détenant, entre autres, des savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence. Attribué pour une période de cinq ans, ce label rassemble des fabricants français partageant une certaine vision des activités qui doivent être celles de leur entreprise : la **haute performance de leur métier et de leurs produits**, une attention permanente à la **formation interne**, une **démarche innovante techniquement et socialement** et une **stratégie commerciale dynamique**. L'INMA est en charge de sa gestion et de sa valorisation.



PROMOUVOIR LES JEUNES TALENTS EN FORMATION, FUTURS PROFESSIONNELS



Le **Prix Avenir Métiers d'Art**, est le seul prix national qui récompense les jeunes de moins de 26 ans dans les filières de formations aux métiers d'art. Il valorise les formations et constitue un véritable tremplin pour entrer dans la vie active.



ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE RARES ET D'EXCEPTION



Créé par le ministère de la Culture en 1994, le **Dispositif Maîtres d'art-Elèves** accompagne la transmission des savoir-faire remarquables et rares et contribue à leur pérennisation. L'INMA pilote ce programme unique en Europe depuis 2012. www.maitredart.fr



FÊTER LE PRINTEMPS DES MÉTIERS D'ART



Chaque année, au printemps, l'INMA organise le plus grand événement dédié aux métiers d'art en Europe, les **Journées Européennes des Métiers d'Art** : portes ouvertes d'ateliers, ouvertures de centres de formation, événements exceptionnels...



SENSIBILISER A LA PRATIQUE PAR L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Afin d'éveiller la curiosité et de développer la créativité des jeunes générations, l'INMA et le Mad Paris pilotent, avec un ensemble de partenaires, le programme d'éducation artistique et culturelle « A la découverte des métiers d'art » destiné aux élèves de collège.

